

Dollarama inc.

États financiers consolidés

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens,
sauf indication contraire)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Dollarama inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dollarama inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 30 janvier 2022 et au 31 janvier 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 30 janvier 2022 et au 31 janvier 2021;
- les états consolidés des variations des capitaux propres (du déficit) pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 janvier 2022.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Existence et évaluation des stocks

Voir la note 3 – Résumé des principales méthodes comptables et la note 5 – Estimations et jugements comptables critiques des états financiers consolidés.

Au 30 janvier 2022, la Société détenait des stocks de 590,9 M\$. Les stocks du centre de distribution, des entrepôts et des magasins de la Société sont composés de marchandises achetées et détenues en vue de la vente et sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Le coût des stocks est d'abord établi au centre de distribution et dans les entrepôts selon la méthode du coût moyen pondéré puis il est attribué aux marchandises en magasin selon la méthode de l'inventaire au prix de détail.

La Société estime sa provision pour stocks en fonction de plusieurs facteurs, notamment les freintes de stocks.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles applicables aux processus liés aux stocks, y compris les contrôles portant sur l'exactitude arithmétique des méthodes du coût moyen pondéré et du prix de détail.
- Pour un échantillon d'articles en stock évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, relier les données sous-jacentes aux factures d'achat récentes.
- Pour un échantillon d'articles en stock, relier les prix de vente réels en magasin aux données sous-jacentes utilisées dans les calculs effectués selon la méthode du prix de détail.
- Pour un échantillon de magasins, observer le processus de dénombrement des stocks et réaliser des tests de dénombrement indépendants au cours de l'exercice.
- Pour les entrepôts et le centre de distribution, réaliser des tests de dénombrement indépendants à la clôture de l'exercice.
- Appliquer des procédures analytiques aux soldes des stocks à la clôture de l'exercice.



Question clé de l'audit

Nous avons déterminé que cette question était une question clé de l'audit en raison de l'ampleur du solde des stocks, du nombre élevé d'établissements où des stocks sont détenus et du jugement porté par la direction pour établir le montant approprié de la provision pour stocks, notamment pour freinte de stocks.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Tester la façon dont la direction a établi la provision pour freinte de stocks :
 - Évaluer le caractère approprié de la méthode d'établissement de la provision pour freinte de stocks de la Société.
 - Tester les données sous-jacentes utilisées pour établir la provision pour freinte de stocks.
 - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction à l'égard de la provision pour freinte de stocks :
 - en évaluant le pourcentage de freinte de stocks appliqué au solde des stocks en comparant les résultats réels des dénombrements effectués au cours de l'exercice et les pourcentages passés de freintes de stocks;
 - en vérifiant l'exactitude arithmétique de la provision pour freinte de stocks.
- Vérifier si les stocks à la fin de l'exercice ont bien été comptabilisés au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants, en comparant un échantillon d'articles en stock aux prix de détail les plus récents de ces articles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.



Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Nochane Rousseau.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 30 mars 2022

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A122718

Dollarama inc.

États consolidés de la situation financière (en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 janvier 2022 \$	31 janvier 2021 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie		71 058	439 144
Créances		26 260	20 546
Charges payées d'avance		13 135	9 549
Stocks		590 927	630 655
Instruments financiers dérivés	14	15 987	468
		<u>717 367</u>	<u>1 100 362</u>
Actifs non courants			
Actifs au titre de droits d'utilisation	6	1 480 255	1 344 639
Immobilisations corporelles	7	761 876	709 469
Immobilisations incorporelles	8	164 066	161 791
Instruments financiers dérivés	14	290	314
Goodwill	8	727 782	727 782
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	9	211 926	179 389
		<u>4 063 562</u>	<u>4 223 746</u>
Total de l'actif			
Passif et capitaux propres (déficit)			
Passifs courants			
Dettes d'exploitation et charges à payer	10	283 125	253 072
Emprunts à court terme	11	89 386	-
Dividendes à verser	12	14 891	14 583
Instruments financiers dérivés	14	3 435	25 821
Impôt sur le résultat à payer		62 516	12 975
Partie courante de la dette à long terme	11	257 674	832 821
Partie courante des obligations locatives	6	200 864	181 893
		<u>911 891</u>	<u>1 321 165</u>
Passifs non courants			
Partie non courante de la dette à long terme	11	1 539 240	1 044 079
Partie non courante des obligations locatives	6	1 526 564	1 401 769
Impôt différé	13	151 901	121 879
		<u>4 129 596</u>	<u>3 888 892</u>
Total du passif			
Capitaux propres (déficit)			
Capital-actions	12	479 446	485 487
Surplus d'apport	12	32 924	28 527
Déficit	12	(578 079)	(149 983)
Cumul des autres éléments du résultat global	12	(325)	(29 177)
		<u>(66 034)</u>	<u>334 854</u>
Total des capitaux propres (du déficit)			
Total du passif et des capitaux propres (du déficit)			
		<u>4 063 562</u>	<u>4 223 746</u>

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) « Stephen Gunn »
Stephen Gunn, administrateur

(signé) « Huw Thomas »
Huw Thomas, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

États consolidés des variations des capitaux propres (du déficit) pour les exercices clos
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total \$
Solde au 2 février 2020	12	310 231 037	448 704	29 108	(574 110)	4 102	(92 196)
Résultat net		-	-	-	564 348	-	564 348
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(32 620)	(32 620)
Résultat global		-	-	-	564 348	(32 620)	531 728
Transfert vers les stocks de profits réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie		-	-	-	-	(659)	(659)
Dividendes déclarés	12	-	-	-	(55 616)	-	(55 616)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	12	(1 621 708)	(2 437)	-	(84 605)	-	(87 042)
Rémunération fondée sur des actions	12	-	-	6 240	-	-	6 240
Émission d'actions ordinaires	12	1 657 100	32 399	-	-	-	32 399
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	12	-	6 821	(6 821)	-	-	-
Solde au 31 janvier 2021	12	310 266 429	485 487	28 527	(149 983)	(29 177)	334 854
Résultat net		-	-	-	663 169	-	663 169
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(1 070)	(1 070)
Résultat global		-	-	-	663 169	(1 070)	662 099
Transfert vers les stocks de pertes réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie		-	-	-	-	29 922	29 922
Dividendes déclarés	12	-	-	-	(60 772)	-	(60 772)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	12	(18 176 760)	(29 425)	-	(1 030 493)	-	(1 059 918)
Rémunération fondée sur des actions	12	-	-	8 617	-	-	8 617
Émission d'actions ordinaires	12	723 900	19 164	-	-	-	19 164
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	12	-	4 220	(4 220)	-	-	-
Solde au 30 janvier 2022	12	292 813 569	479 446	32 924	(578 079)	(325)	(66 034)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

États consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Note	30 janvier 2022 \$	31 janvier 2021 \$
Ventes		4 330 761	4 026 259
Coût des produits vendus	17	2 428 536	2 261 248
Profit brut		1 902 225	1 765 011
Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins		652 832	654 032
Dotation aux amortissements	17	297 960	269 633
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	9	(33 184)	(19 654)
Résultat d'exploitation		984 617	861 000
Coûts de financement	17	91 216	95 646
Résultat avant impôt		893 401	765 354
Impôt sur le résultat	13	230 232	201 006
Résultat net		663 169	564 348
Autres éléments du résultat global			
<i>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Profits (pertes) réalisés sur instruments financiers ne faisant pas l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		723	(460)
Reclassement de la dotation à l'amortissement de profits nets sur instruments financiers ne faisant pas l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		(435)	(354)
Écarts de conversion		614	(8 061)
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	9	(1 217)	(3 588)
Produit d'impôt sur le résultat lié à ces éléments		115	240
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Pertes latentes sur instruments financiers dérivés faisant l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		(294)	(27 750)
Produit (charge) d'impôt sur le résultat lié à ces éléments		(576)	7 353
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		(1 070)	(32 620)
Résultat global		662 099	531 728
Résultat par action ordinaire			
Résultat net de base par action ordinaire	15	2,19 \$	1,82 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	15	2,18 \$	1,81 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
<i>(en milliers)</i>	15	302 963	310 738
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution			
<i>(en milliers)</i>	15	304 416	312 455

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos (en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 janvier 2022 \$	31 janvier 2021 \$
Activités d'exploitation			
Résultat net		663 169	564 348
Ajustements de rapprochement du résultat net et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles	17	297 960	269 633
Dotation à l'amortissement des frais d'émission de titres de créance	17	2 316	2 673
Dotation à l'amortissement des profits nets sur la fixation du taux des obligations et sur les contrats à terme sur obligations		(435)	(354)
Rémunération fondée sur des actions	12	8 617	6 240
Coûts de financement des emprunts à court terme et de la dette à long terme et profits et pertes réalisés sur instruments financiers		352	(816)
Impôt différé	13	19 529	15 843
Profit à la réévaluation de contrats de location		(2 535)	(4 822)
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	9	(33 184)	(19 654)
		<u>955 789</u>	<u>833 091</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	18	110 094	55 531
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net		<u>1 065 883</u>	<u>888 622</u>
Activités d'investissement			
Entrées de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	-	(97 281)
Entrées d'immobilisations corporelles	7	(136 772)	(140 040)
Entrées d'immobilisations incorporelles	8	(22 740)	(27 797)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles		839	593
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net		<u>(158 673)</u>	<u>(264 525)</u>
Activités de financement			
Produit de l'émission de titres de créance à long terme (billets à taux fixe à 1,505 %)	11	-	300 000
Produit de l'émission de titres de créance à long terme (billets à taux fixe à 1,871 %)	11	375 000	-
Produit de l'émission de titres de créance à long terme (billets à taux fixe à 2,443 %)	11	375 000	-
Produit net sur les emprunts à court terme	11	88 381	-
Remboursement des billets à taux variable de série 2 ou des billets à taux variable de série 3 (selon le cas)	11	(300 000)	(300 000)
Remboursement des billets à taux fixe à 2,337 %	11	(525 000)	-
Paiement des frais d'émission de titres de créance	11	(4 174)	(2 200)
Composante capital des obligations locatives	6	(183 285)	(163 804)
Émission d'actions ordinaires	12	19 164	32 399
Dividendes versés	12	(60 464)	(54 770)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	12	(1 059 918)	(87 042)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net		<u>(1 275 296)</u>	<u>(275 417)</u>
Variation de la trésorerie		(368 086)	348 680
Trésorerie au début de l'exercice		<u>439 144</u>	<u>90 464</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice		<u>71 058</u>	<u>439 144</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

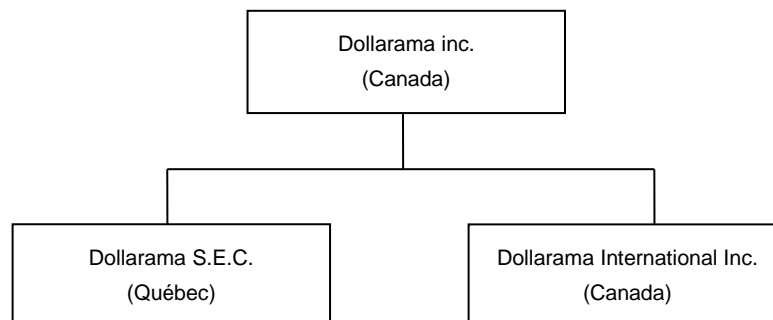
1 Information générale

Dollarama inc. (la « Société ») a été constituée le 20 octobre 2004 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 4,00 \$, en magasin et en ligne au Canada. Au 30 janvier 2022, la Société exerçait ses activités de vente au détail dans toutes les provinces canadiennes et au Yukon.

L'adresse du siège social est le 5805, avenue Royalmount, Montréal (Québec) H4P 0A1. Les activités d'entreposage et de distribution de la Société sont également situées dans la région de Montréal. La Société est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « DOL ».

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. Les exercices clos le 30 janvier 2022 et le 31 janvier 2021 comptaient 52 semaines.

Au 30 janvier 2022, les entités importantes comprises dans la structure de la Société étaient les suivantes :



Dollarama S.E.C. exploite la chaîne de magasins au Canada et fournit le soutien administratif et logistique requis.

Dollarama International Inc. (« Dollarama International ») exerce des activités de vente au détail en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation de 50,1 % dans Dollarcity, un détaillant à bas prix dont le siège social est situé au Panama. Dollarcity offre un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 4,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) dans ses magasins situés au Salvador, au Guatemala, en Colombie et au Pérou. Dollarama International vend également des produits et fournit des services à Dollarcity. Pour les exercices clos le 30 janvier 2022 et le 31 janvier 2021, les ventes de Dollarama International à Dollarcity représentaient environ 1 % du total des ventes consolidées de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 Mode de présentation

La Société établit ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), comme ils sont énoncés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur. Les méthodes comptables de la Société ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés, sauf en ce qui concerne les modifications nouvellement adoptées décrites ci-après.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société en vue de leur publication le 30 mars 2022.

Caractère saisonnier des activités commerciales

En général, le chiffre d'affaires de la Société augmente avant les fêtes importantes, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre, mais il ne subit autrement que de légères variations saisonnières. Cependant, des événements indépendants de la volonté de la Société, par exemple des conditions météorologiques inhabituellement défavorables ou l'éclosion d'une épidémie ou d'une pandémie (comme la pandémie de COVID-19), qui causeraient des perturbations à ses activités commerciales, pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités et les résultats financiers de la Société.

3 Résumé des principales méthodes comptables

Filiales

Les filiales sont les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société détermine le contrôle d'après sa capacité d'exercer un pouvoir ayant une influence significative sur les activités quotidiennes importantes des entités. Le contrôle est également déterminé par l'exposition de la Société à la variabilité du rendement du capital investi dans l'entité, qu'elle soit favorable ou défavorable, ainsi que par la capacité de la Société d'orienter les décisions prises par l'entité, ce qui, à terme, a une incidence sur le rendement du capital investi. L'existence et l'effet des droits de vote substantiels sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est déterminé et cessent de l'être dès que la Société est réputée avoir cessé de détenir le contrôle.

Les transactions, soldes et profits latents intragroupe sont éliminés. Les pertes latentes sont aussi éliminées, à moins que la transaction n'indique une dépréciation de l'actif cédé. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela était nécessaire afin d'assurer l'uniformité avec les méthodes adoptées par la Société. Toutes les entités considérées comme des filiales de la Société pour des fins comptables sont des filiales en propriété exclusive.

Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est utilisée par la Société pour comptabiliser ses participations dans des sociétés affiliées lorsqu'elle exerce une influence notable, mais qu'elle ne détient pas le contrôle sur les activités de ces sociétés affiliées.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Conversion des monnaies étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de change découlant du règlement de transactions en monnaies étrangères et de la conversion au cours de change en vigueur à la date de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat net, sauf si la comptabilité de couverture est appliquée, comme il est décrit plus loin à la rubrique « Instruments financiers dérivés ».

Information sectorielle

La Société ne compte qu'un seul secteur à présenter, conformément à l'information interne fournie au principal décideur opérationnel.

Actifs financiers

La Société applique les exigences d'IFRS 9 *Instruments financiers* en matière de comptabilité de couverture à toutes les relations de couverture admissibles existantes.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société détermine le classement des instruments financiers en fonction des catégories suivantes :

1. Évalués au coût amorti
2. Évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou par le biais du résultat net

Le classement selon IFRS 9 est fondé sur le modèle économique suivi pour la gestion de l'actif financier et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de celui-ci. Les contrats qui comprennent des dérivés incorporés pour lesquels l'hôte est un actif financier seront évalués dans leur intégralité afin d'en déterminer le classement.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis :

1. Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
2. Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates convenues, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur, après ajustement pour refléter les coûts de transaction, puis ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement, et par la suite, inscrits à la juste valeur; les coûts de transaction sont passés en charges dans l'état du résultat net. La partie efficace des profits et des pertes sur les instruments de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le tableau qui suit présente sommairement le classement et l'évaluation des actifs financiers de la Société.

	Classement aux termes d'IFRS 9
Trésorerie	Coût amorti
Créances	Coût amorti
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net

La Société estime les pertes de crédit attendues liées aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation utilisée est différente selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit. Dans le cas des créances, la Société évalue la correction de valeur pour pertes en fonction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie.

Passifs financiers

Les passifs financiers se composent des dettes d'exploitation et charges à payer, des dividendes à verser, des instruments financiers dérivés, des emprunts à court terme, de la dette à long terme et des obligations locatives.

La dette à long terme est initialement comptabilisée à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction comptabilisés, et elle est ultérieurement évaluée au coût amorti, qui correspond à la valeur comptable. Toute différence entre la valeur comptable et la valeur de remboursement de la dette est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités de crédit renouvelables sont incorporés à titre de paiements anticipés pour services de liquidité et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent, tandis que les frais payés à l'émission de billets réduisent leur valeur comptable.

Les passifs financiers sont classés dans les passifs courants, sauf lorsque la Société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement des passifs financiers pour au moins 12 mois après la date de clôture.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers compensatoires

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Instruments financiers dérivés

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Lorsque la comptabilité de couverture s'applique, la Société documente, dès leur établissement, les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture. Pour ce faire, elle associe les instruments dérivés à des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière ou à des engagements fermes ou à des transactions prévues.

Les dérivés sont uniquement utilisés aux fins de couverture économique et non comme des placements spéculatifs. Toutefois, lorsque les dérivés ne remplissent pas les critères pour la comptabilité de couverture, ils sont classés comme détenus à des fins de transaction, aux fins comptables, et sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés dans les actifs ou passifs courants s'ils sont censés être réglés dans les 12 mois suivant la date de clôture de la période considérée ou dans les actifs ou passifs non courants s'ils viennent à échéance dans plus de 12 mois.

Couvertures de flux de trésorerie

La Société se sert de contrats de change à terme et de colliers à coût nul pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture des achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Les contrats de change à terme et les colliers à coût nul sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur déterminée au moyen de cours du marché et d'autres données observables.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie servant de couverture des achats de marchandises prévus, la partie efficace des variations de la juste valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net. Le cumul des profits ou des pertes réalisés découlant des couvertures de flux de trésorerie liées aux contrats de change et aux colliers à coût nul est sorti des capitaux propres (du déficit) pour être inclus dans la valeur comptable des stocks (approche appelée « ajustement de la valeur d'entrée »). Ces profits et pertes cumulés comptabilisés dans les stocks sont par la suite reclassés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la période au cours de laquelle les stocks sont vendus et comptabilisés en tant que coût des produits vendus.

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie servant de couverture des emprunts en dollars américains dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, les fluctuations de la juste valeur de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont comptabilisées dans le résultat net et les variations des points de majoration ou de diminution appliqués au cours de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour chaque période de présentation de l'information financière.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou qu'il est vendu, ou lorsqu'il ne satisfait plus aux critères d'admissibilité à la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé reste classé dans les capitaux propres (le déficit) et est comptabilisé au titre de la valeur comptable de la transaction couverte lorsque l'élément non financier prévu est comptabilisé.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt, comme une vente à terme d'obligations, le dérivé est comptabilisé à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. La partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et reclassée dans le résultat net de la période au cours de laquelle les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés en résultat net.

Les variations de la réserve liée à la couverture dans les capitaux propres (le déficit) sont présentées à l'état consolidé des variations des capitaux propres (du déficit).

Couvertures de la juste valeur

La Société utilise principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur des billets non garantis de premier rang à taux fixe. Les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans le résultat net à titre de coûts de financement avec les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert. Toute inefficacité de la couverture de la juste valeur est comptabilisée en résultat net immédiatement.

La comptabilité de couverture cesse d'être utilisée si un instrument dérivé est vendu ou annulé ou s'il change de désignation. Si la comptabilité de couverture de la juste valeur cesse d'être utilisée, l'élément précédemment couvert ne fait plus l'objet d'ajustements dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour refléter les variations de la juste valeur, et le profit ou la perte net cumulé lié à l'actif ou au passif couvert au moment du changement de désignation est amorti dans les coûts de financement sur la durée résiduelle prévue de l'élément couvert.

Instruments dérivés auxquels la comptabilité de couverture ne s'applique pas

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à titre de couvertures ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance sont inscrits à leur juste valeur à titre d'actif ou de passif, les variations de leur juste valeur étant comptabilisées en résultat net.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative comme suit :

Matériel des magasins et des entrepôts	De 7 à 15 ans
Véhicules	5 ans
Immeubles et toitures	De 20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la plus courte des deux
Matériel informatique	5 ans

La Société comptabilise dans la valeur comptable des immobilisations corporelles la totalité du prix d'achat des actifs acquis ou construits ainsi que les coûts engagés qui sont directement attribuables à la construction d'un actif spécifique, lorsqu'ils sont liés à la mise en état de fonctionnement de l'actif.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles sont capitalisés. Le taux utilisé pour le calcul du coût de financement capitalisé est fondé sur le coût d'emprunt moyen pondéré de la Société pour la période.

La Société capitalise également le coût du remplacement de parties d'une immobilisation corporelle lorsqu'un tel coût est engagé, s'il est probable qu'elle obtiendra les avantages économiques futurs liés à l'immobilisation et que le coût de l'immobilisation peut être établi de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont revus une fois l'an. Les changements, le cas échéant, sont comptabilisés de façon prospective à titre de modifications d'estimations comptables. Si la valeur résiduelle attendue d'un actif est égale ou supérieure à sa valeur comptable, la Société cesse d'amortir cet actif. L'amortissement reprend lorsque la valeur résiduelle attendue devient inférieure à la valeur comptable de l'actif. On détermine les profits et les pertes sur la sortie d'une immobilisation corporelle en calculant la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et on les comptabilise directement à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société classe ses immobilisations incorporelles en trois catégories : 1) immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables, 2) immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables et 3) goodwill.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables

La Société détermine la durée d'utilité des immobilisations incorporelles identifiables d'après des faits et circonstances précis et propres à chaque immobilisation incorporelle. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, c'est-à-dire les logiciels, sont comptabilisées au coût et amorties selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimative de cinq ans.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

La Société prend en compte dans la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée amortissables le total du prix d'achat de l'immobilisation incorporelle conçue ou acquise ainsi que les autres coûts directement attribuables à la conception d'une immobilisation incorporelle en particulier, dans la mesure où ces coûts permettent d'amener l'immobilisation incorporelle à son état de fonctionnement.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée non amortissables et goodwill

L'appellation commerciale et le goodwill de Dollarama ont été comptabilisés au moment de l'acquisition, en novembre 2004, de 80 % du capital-actions ordinaire de la société préexistante.

L'appellation commerciale est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée non amortissable de la Société. L'appellation commerciale est inscrite au coût.

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part de l'investisseur dans les actifs identifiables nets acquis et la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. Le goodwill est par la suite inscrit au coût, moins le cumul des pertes de valeur.

L'appellation commerciale et le goodwill sont soumis à un test de dépréciation, au niveau de l'entité, chaque année, à la date de clôture, ou plus souvent si des événements ou des faits nouveaux indiquent qu'il pourrait s'être déprécié. La perte de valeur comptabilisée, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Aux fins du test de dépréciation annuel, l'appellation commerciale et le goodwill sont affectés à un seul groupe d'unités génératrices de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus bas auquel l'appellation commerciale et le goodwill font l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne de la Société.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs qui sont amortis font l'objet de tests de dépréciation périodiques. Lorsque des événements ou des faits nouveaux indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, l'actif ou l'UGT est soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT. La juste valeur correspond au prix qui pourrait être obtenu pour un actif ou une UGT dans le cadre d'une transaction entre les intervenants du marché dans des conditions de concurrence normale à la date de l'évaluation, diminué des coûts de sortie. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables, soit des UGT, qui représentent les magasins pris individuellement. La direction procède à une évaluation des données de marché pertinentes, notamment de la capitalisation boursière actuelle de la Société.

Trésorerie

La trésorerie peut comprendre des placements très liquides dont l'échéance ne dépassait pas trois mois à leur date d'acquisition. La majeure partie des paiements à percevoir des institutions financières relativement aux transactions réglées par carte de débit ou de crédit sont traités dans un délai d'un jour ouvrable et sont, par conséquent, classés dans la trésorerie.

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks du centre de distribution, des entrepôts et des magasins de la Société sont composés de marchandises achetées et détenues en vue de la vente et sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Le coût des stocks est d'abord établi au centre de distribution et dans les entrepôts selon la méthode du coût moyen pondéré puis il est attribué aux marchandises en magasin selon la méthode de l'inventaire au prix de détail. Le coût des stocks tient compte des sommes versées aux fournisseurs, des taxes et des frais de transport jusqu'aux entrepôts ainsi que des coûts directs d'entreposage et de distribution aux magasins et de réception en magasin.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dettes d'exploitation et charges à payer

Les dettes d'exploitation et charges à payer sont les obligations de payer les marchandises reçues de fournisseurs ou les services rendus par les employés et les fournisseurs dans le cours normal des activités. Les dettes d'exploitation et charges à payer sont classées dans les passifs courants si le paiement est exigible dans un délai d'au plus un an. Autrement, elles sont présentées dans les passifs non courants.

Les dettes d'exploitation et charges à payer sont comptabilisées initialement à la juste valeur et par la suite au coût amorti.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La Société ne comptabilise pas de provision au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à cette obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge de désactualisation dans les coûts de financement, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres (le déficit). Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options sont comptabilisés dans les capitaux propres (le déficit) en déduction du produit de l'émission, après impôt.

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Lorsque la Société rachète des actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la portion du prix payé pour les actions ordinaires qui correspond à la valeur comptable de ces actions est portée en réduction du capital-actions. La portion du prix payé excédant la valeur comptable des actions est portée en réduction des résultats non distribués. Comme le prix payé pour chaque action ordinaire dépasse sa valeur comptable, les capitaux propres de la Société affichent une position déficitaire.

Dividendes déclarés

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées à titre de passif dans les états financiers consolidés de la Société de la période au cours de laquelle les dividendes sont déclarés par le conseil d'administration.

Avantages du personnel

Un régime de retraite à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel la Société verse des cotisations définies à une entité juridique distincte ainsi qu'aux régimes administrés par les gouvernements provinciaux et fédéral et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Les cotisations à verser aux termes des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges à l'état du résultat net lorsqu'elles sont exigibles.

La Société offre un régime de retraite à cotisations définies aux salariés admissibles. Les cotisations de la Société à ce régime sont appariées à celles des salariés, jusqu'à concurrence de 5 % de leur salaire, sous réserve d'un montant maximal correspondant à 50 % du plafond de cotisation annuel au REER.

Avantages du personnel à court terme

Les passifs découlant des régimes d'octroi de primes sont comptabilisés selon une formule qui tient compte du rendement et de la contribution de chaque employé à la rentabilité de la Société.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de mise à la retraite ou lorsqu'un salarié accepte volontairement de quitter son emploi en échange d'une indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement tenue d'octroyer des indemnités de cessation d'emploi dans le cadre d'une offre faite.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat net, sauf s'il est lié à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres (du déficit). Dans ce cas, l'impôt est inscrit dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres (le déficit), selon le cas.

La charge d'impôt exigible est calculée selon la réglementation fiscale adoptée ou quasi adoptée à la date de clôture et en tenant compte des ajustements de l'impôt à payer relativement aux exercices précédents, le cas échéant.

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, le passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif par suite d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de sa réalisation, n'a d'incidence ni sur la comptabilisation ni sur le résultat net imposable. L'impôt différé est calculé sur la base des taux d'imposition et de la réglementation fiscale qui a été adoptée ou quasi adoptée à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable, auquel les différences temporaires pourront être associées, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible avec les passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent de l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler le montant net.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle d'un bien ou d'un service est transféré au client. L'application de la norme repose sur un modèle de comptabilisation en cinq étapes : 1) identification du contrat conclu avec le client; 2) identification des obligations de prestation distinctes prévues au contrat; 3) détermination du prix de transaction; 4) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation distinctes; 5) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque ou à mesure que les obligations de prestation sont remplies. La grande majorité des produits des activités ordinaires de la Société provient des ventes de marchandises qui sont comptabilisées à un moment précis. Les ventes de marchandises inscrites à l'état consolidé du résultat net et du résultat global sont comptabilisées par la Société au moment où le contrôle des produits est transféré, ce qui survient lorsque le client effectue le paiement et prend possession de la marchandise et que toutes les obligations sont remplies. Pour les marchandises expédiées, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'elles quittent le port; pour les services, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, soit à un moment précis ou progressivement.

La comptabilisation des produits des activités ordinaires au niveau des magasins a lieu au moment où le client paie la marchandise et en prend possession. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et les produits des activités ordinaires s'y rattachant sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux sont échangées. Les ventes en ligne sont comptabilisées lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au client.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Montants bruts et montants nets

La Société peut conclure des ententes en vue de la vente de produits à des clients. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend le coût des stocks achetés, les frais de transport, les frais d'entreposage et de distribution, les frais de réception en magasin, les frais d'occupation des magasins, des entrepôts et du centre de distribution, de même que la partie efficace de la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie admissibles liées à l'achat de stocks.

Ristournes accordées par les fournisseurs

La Société inscrit les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume des achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en déduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus figurant à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Le poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins » comprend les salaires et les avantages du personnel des magasins et du siège social, les frais de réparation et d'entretien, les honoraires professionnels, les fournitures des magasins ainsi que les frais connexes.

Résultat par action ordinaire

Le résultat par action ordinaire est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action ordinaire est calculé selon la méthode du rachat d'actions, laquelle permet d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions. Selon cette méthode, les instruments ayant un effet dilutif sont considérés comme ayant été exercés au début de l'exercice, ou au moment de l'émission si cette date est ultérieure, et le produit reçu est considéré comme ayant été affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen de l'exercice.

Rémunération fondée sur des actions

Options sur actions

La Société comptabilise une charge de rémunération pour les options sur actions octroyées selon la juste valeur de ces options à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Les options octroyées par la Société s'acquiescent par tranches (acquisition graduelle); par conséquent, la charge de rémunération est comptabilisée en fonction des tranches acquises.

Le montant total à passer en charges est établi en fonction de la juste valeur des options octroyées.

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

L'incidence des conditions liées au service et des conditions d'acquisition des droits selon le rendement autres que les conditions de marché (par exemple, la rentabilité, les objectifs de croissance du chiffre d'affaires ou la rétention d'un membre du personnel de l'entité pour une période déterminée) n'est pas considérée dans le calcul de la juste valeur. Les conditions d'acquisition des droits selon le rendement, autres que les conditions de marché, sont prises en compte dans les hypothèses concernant le nombre d'options dont les droits devraient être acquis. La charge totale est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, soit la période au cours de laquelle toutes les conditions spécifiées d'acquisition des droits doivent être satisfaites. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'options dont les droits devraient être acquis en fonction des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché. Elle comptabilise l'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, à l'état consolidé du résultat net et du résultat global et inscrit un ajustement correspondant au surplus d'apport.

Lorsque les porteurs d'options exercent leurs options, la trésorerie versée pour les actions émises est créditée au capital-actions (à la valeur nominale), avec la charge de rémunération connexe.

Unités d'actions liées au rendement

Le 30 mars 2021, le conseil d'administration a approuvé l'introduction d'un nouvel élément lié au rendement au régime incitatif à long terme (« RILT ») de la Société, soit les unités d'actions liées au rendement (« UAR »), devant être attribuées annuellement en même temps que les options sur actions. Les attributions aux termes du RILT sont maintenant effectuées de sorte qu'en tout temps les UAR représentent au moins 50 % de la valeur en dollars cible des attributions aux termes du RILT. Peu après la date de détermination de l'acquisition des droits, après l'expiration de la période de rendement de trois ans de chaque attribution, les UAR seront réglées en actions ordinaires de la Société achetées sur le marché libre. L'acquisition des droits est fonction de la réalisation des objectifs de rendement établis au moment de l'attribution par le conseil d'administration.

Les attributions d'UAR sont des opérations réglées en titres de capitaux propres pour lesquelles la charge de rémunération est évaluée en fonction de la juste valeur estimative à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de rendement de trois ans connexe, avec augmentation correspondante du surplus d'apport.

Contrats de location

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16 *Contrats de location*, la Société apprécie si un contrat est ou contient un contrat de location au moment de la passation du contrat. La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour tous les contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, à l'exception des contrats de location à court terme (définis comme étant les contrats de location ayant une durée de 12 mois ou moins) et de certains contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur. Dans le cas de ces contrats, la Société comptabilise les paiements de loyers à titre de charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite de la Société, si ce taux peut être facilement déterminé, ou du taux d'emprunt marginal de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les suivants :

- les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, s'il y a lieu;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, lesquels sont initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début du contrat.

L'obligation locative est présentée sous un poste distinct à l'état consolidé de la situation financière.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée en augmentant la valeur comptable pour tenir compte des intérêts sur l'obligation locative (au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif) et en réduisant la valeur comptable pour tenir compte des paiements de loyers versés.

La Société réévalue l'obligation locative (et apporte un ajustement correspondant aux actifs au titre de droits d'utilisation connexes) dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Il y a eu un changement dans la durée du contrat de location, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- Il y a eu un changement dans les paiements de loyers en raison de la variation d'un indice ou d'un taux, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation qui avait été utilisé initialement pour déterminer l'obligation (sauf si le changement dans les paiements de loyers est attribuable à une variation d'un taux d'intérêt variable, auquel cas un taux d'actualisation révisé est utilisé);
- Un contrat de location a été modifié et la modification du contrat de location n'est pas traitée comme un contrat de location distinct, auquel cas la Société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation tient compte de l'évaluation initiale de l'obligation locative correspondante, des paiements de loyers versés à la date de début du contrat ou avant cette date ainsi que des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant. Ils sont ultérieurement évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative ni dans celle des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements et sont inclus au poste « Coût des produits vendus » ou au poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins » à l'état consolidé du résultat net.

Par mesure de simplification, IFRS 16 permet aux preneurs de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives et de comptabiliser plutôt chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. La Société a choisi de se prévaloir de cette mesure de simplification et traite donc les différentes composantes identifiées d'un contrat de location comme une seule composante de nature locative.

4 Nouvelles normes comptables

Nouvelles normes comptables annoncées et adoptées

Allègements de loyer liés à la COVID-19 (modifications d'IFRS 16)

Le 31 mars 2021, l'IASB a prolongé de 12 mois la disponibilité de la mesure de simplification établie en mai 2020 qui dispense les locataires d'évaluer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification de contrat de location. Les preneurs qui font ce choix doivent comptabiliser toute modification des paiements de loyers découlant d'allègements de loyer liés à la COVID-19 de la même manière qu'ils la comptabiliseraient si elle ne résultait pas d'une modification de contrat de location. Les modifications de 2021 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021. La Société a adopté la modification d'IFRS 16 « Allègements de loyer liés à la COVID-19 ». L'application et le prolongement de la mesure de simplification n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Réforme du TIOL avec modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7 et d'IFRS 16

En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de la réforme des taux d'intérêt de référence (la « phase 2 de la réforme ») en complément de la phase 1 de la réforme, modifiant différentes normes qui font appel à des taux d'intérêt ou à des calculs fondés sur des taux d'intérêt. La phase 2 de la réforme donne des indications concernant l'incidence sur les états financiers de la réforme du taux interbancaire offert à Londres et de son remplacement par d'autres taux d'intérêt de référence. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. La Société a adopté ces modifications, qui n'ont pas eu d'incidence importante sur ses états financiers.

Nouvelles normes comptables annoncées mais non encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications de normes et d'interprétations s'appliquent à l'exercice ouvert en 2022 ou par la suite. Aucune de ces nouvelles normes ou modifications de normes et d'interprétations ne devrait avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

5 Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les paragraphes qui suivent portent sur les principaux jugements et estimations comptables que la Société a formulés pour préparer les états financiers consolidés.

Évaluation des stocks

Estimation – Les stocks en magasin sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé au moyen de la méthode de l'inventaire au prix de détail. Selon cette méthode, la valeur des stocks est convertie au coût en appliquant un ratio du coût sur le prix de vente moyen. Les stocks au centre de distribution ou dans les entrepôts et les stocks en transit en provenance des fournisseurs sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon le coût moyen pondéré.

5 Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Les stocks comprennent les articles démarqués selon la meilleure estimation de la direction par rapport à leur valeur de réalisation nette, lesquels sont inclus dans le coût des produits vendus dans la période au cours de laquelle la démarque a été établie. La Société estime sa provision pour stocks en fonction de plusieurs facteurs, notamment la quantité de produits à rotation lente ou hors saison en stock, les statistiques historiques en matière de démarque, les plans de merchandising futurs et les freintes de stocks. La précision des estimations de la Société est tributaire de nombreux facteurs dont certains sont indépendants de sa volonté, notamment l'évolution de la conjoncture économique et des tendances d'achat des consommateurs.

Historiquement, les estimations relatives aux démarques de la Société ne diffèrent pas de manière importante des résultats réels à cet égard. Les variations de la provision pour stocks, et en particulier les freintes de stocks, peuvent avoir une incidence significative sur les résultats de la Société.

Durée des contrats de location

Estimation – Pour déterminer la durée des contrats de location, la direction prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prorogation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Les options de prorogation (ou les périodes visées par des options de résiliation) sont prises en compte dans la détermination de la durée des contrats de location uniquement si la Société a la certitude raisonnable que l'option de prorogation sera exercée (ou que l'option de résiliation ne sera pas exercée). La Société réapprécie si elle a la certitude raisonnable d'exercer une option de prorogation ou une option de résiliation s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui influe sur cette appréciation et qui dépend de sa volonté. De plus, selon IFRS 16, des estimations en raison du taux d'emprunt marginal sont utilisées pour évaluer les obligations locatives.

6 Contrats de location

En date du 30 janvier 2022, la Société était propriétaire d'un magasin, d'un centre de distribution et d'un entrepôt, et elle louait les locaux de 1 420 magasins, de son siège social et de cinq entrepôts ainsi que du matériel.

Les contrats de location des magasins ont généralement une durée initiale d'environ 10 ans. Plusieurs contrats de location comportent une ou plus d'une option permettant de renouveler le contrat de location pour des périodes additionnelles de cinq ans chacune après la fin de la durée initiale. Ces options visent à maximiser la souplesse opérationnelle en matière de gestion des contrats. Les options de prorogation sont établies à un tarif fixe ou à la juste valeur de marché et elles ne peuvent être exercées que par la Société, et non par les bailleurs respectifs. Pour l'exercice à l'étude, l'incidence financière de la révision des durées des contrats de location pour rendre compte de l'exercice d'options de prorogation s'est traduite par une augmentation des obligations locatives comptabilisées de 28 479 \$ (12 707 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2021).

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6 Contrats de location (suite)

Certains contrats de location prévoient des paiements de loyers supplémentaires qui sont fonction des variations des indices de prix locaux, ou des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un pourcentage des ventes réalisées par la Société au magasin loué. Certains contrats de location requièrent également que la Société effectue des paiements qui ont trait aux impôts fonciers payés par le bailleur ou aux paiements d'assurance effectués par ce dernier. En général, ces montants sont déterminés annuellement.

a) Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation

Les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2022 se sont chiffrées à 337 421 \$ (241 139 \$ au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2021).

b) Montants comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	193 844	176 704
Profit découlant de la réévaluation de contrats de location	(2 410)	(4 855)
Intérêts sur les obligations locatives	46 297	47 115
Charges locatives variables qui ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des obligations locatives	94 227	90 708
Charges liées aux contrats de location à court terme	18 703	18 272

c) Montants comptabilisés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux contrats de location		
Paiements fixes	240 782	224 276
Paiements variables	92 088	95 944
Contrats de location à court terme	18 703	18 272
Incitatifs à la location reçus	(11 200)	(13 357)
	340 373	325 135
Composante capital des obligations locatives		
Paiements fixes	240 782	224 276
Incitatifs à la location reçus	(11 200)	(13 357)
Intérêts sur les obligations locatives	(46 297)	(47 115)
	183 285	163 804

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 Immobilisations corporelles

	Terrains	Immeubles	Matériel des magasins et des entrepôts	Matériel informatique	Véhicules	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde au 2 février 2020	70 345	89 329	504 721	52 326	5 364	405 610	1 127 695
Entrées	-	241	79 248	10 498	1 516	48 537	140 040
Mises hors service	-	-	(13 620)	(713)	(1 410)	(2 961)	(18 704)
Solde au 31 janvier 2021	70 345	89 570	570 349	62 111	5 470	451 186	1 249 031
Cumul des amortissements							
Solde au 2 février 2020	-	4 136	274 744	33 791	1 983	169 030	483 684
Dotation à l'amortissement	-	2 331	32 677	8 781	1 077	29 090	73 956
Mises hors service	-	-	(13 620)	(713)	(971)	(2 774)	(18 078)
Solde au 31 janvier 2021	-	6 467	293 801	41 859	2 089	195 346	539 562
Valeur comptable nette							
Solde au 31 janvier 2021	70 345	83 103	276 548	20 252	3 381	255 840	709 469
Coût							
Solde au 31 janvier 2021	70 345	89 570	570 349	62 111	5 470	451 186	1 249 031
Entrées	-	76	68 601	13 342	1 305	53 448	136 772
Mises hors service	-	-	(3 625)	(1 415)	(1 435)	(2 754)	(9 229)
Solde au 30 janvier 2022	70 345	89 646	635 325	74 038	5 340	501 880	1 376 574
Cumul des amortissements							
Solde au 31 janvier 2021	-	6 467	293 801	41 859	2 089	195 346	539 562
Dotation à l'amortissement	-	2 333	40 228	8 754	1 072	31 264	83 651
Mises hors service	-	-	(3 613)	(1 415)	(967)	(2 520)	(8 515)
Solde au 30 janvier 2022	-	8 800	330 416	49 198	2 194	224 090	614 698
Valeur comptable nette							
Solde au 30 janvier 2022	70 345	80 846	304 909	24 840	3 146	277 790	761 876

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 Immobilisations incorporelles et goodwill

	Logiciels \$	Appellation commerciale ¹⁾ \$	Total des immobilisations incorporelles \$	Goodwill \$
Coût				
Solde au 2 février 2020	122 379	108 200	230 579	727 782
Entrées	27 797	-	27 797	-
Solde au 31 janvier 2021	150 176	108 200	258 376	727 782
Cumul des amortissements				
Solde au 2 février 2020	77 612	-	77 612	-
Dotation à l'amortissement	18 973	-	18 973	-
Solde au 31 janvier 2021	96 585	-	96 585	-
Valeur comptable nette				
Solde au 31 janvier 2021	53 591	108 200	161 791	727 782
Coût				
Solde au 31 janvier 2021	150 176	108 200	258 376	727 782
Entrées	22 740	-	22 740	-
Solde au 30 janvier 2022	172 916	108 200	281 116	727 782
Cumul des amortissements				
Solde au 31 janvier 2021	96 585	-	96 585	-
Dotation à l'amortissement	20 465	-	20 465	-
Solde au 30 janvier 2022	117 050	-	117 050	-
Valeur comptable nette				
Solde au 30 janvier 2022	55 866	108 200	164 066	727 782

¹⁾ Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Le prix d'acquisition définitif de la participation de 50,1 % détenue dans Dollarcity a été calculé après la réalisation de l'audit des états financiers de Dollarcity pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020 et s'est chiffré à 92 700 \$ US (122 079 \$). Le 10 septembre 2020, la Société a réglé le solde du prix d'acquisition de 52 700 \$ US (69 279 \$). Ce règlement s'ajoute au paiement en trésorerie de 40 000 \$ US (52 800 \$) effectué le 14 août 2019 à la clôture de l'acquisition.

Le 8 mai 2020, la Société, par l'intermédiaire de Dollarama International, et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont effectué des apports de capital à Dollarcity pour régler leur quote-part des coûts associés à une série de transactions visant à intégrer des actifs immobiliers au sein du groupe Dollarcity, à éliminer des opérations entre parties liées et à internaliser certaines activités de logistique. L'apport de capital de la Société s'est chiffré à 20 040 \$ US (28 002 \$) et a été porté en augmentation de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de la Société dans Dollarcity.

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable de la participation.

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	179 389	143 421
Participation	-	28 002
Quote-part du résultat net	33 184	19 654
Quote-part des autres éléments du résultat global	(1 217)	(3 588)
Écarts de conversion	570	(8 100)
Solde à la fin de l'exercice	<u>211 926</u>	<u>179 389</u>

10 Dettes d'exploitation et charges à payer

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Dettes fournisseurs	66 646	66 691
Montant à payer au titre des avantages du personnel	66 485	61 793
Stocks en transit	53 879	43 436
Taxes de vente à payer	41 443	34 642
Loyers à payer et autres charges	54 672	46 510
	<u>283 125</u>	<u>253 072</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Dette

Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % »)	375 000	-
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % »)	375 000	-
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, remboursés le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % » et, collectivement avec les billets à taux fixe à 2,443 %, les billets à taux fixe à 1,505 %, les billets à taux fixe à 1,871 %, les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux fixe à 2,203 %, les « billets à taux fixe »)	-	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 1 ^{er} février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 » ou « billets à taux variable »)	-	300 000
Moins les frais d'émission des titres de créance non amortis	(8 009)	(6 151)
Intérêt à payer sur les billets à taux variable et les billets à taux fixe (collectivement, les « billets non garantis de premier rang »)	7 850	8 051
Couverture de juste valeur - ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	(2 927)	-
	<u>1 796 914</u>	<u>1 876 900</u>
Partie courante (y compris les frais d'émission de titres de créance non amortis, l'intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang et les billets non garantis de premier rang dont la date d'échéance se situe dans la prochaine période de 52 semaines, le cas échéant)	(257 674)	(832 821)
	<u>1 539 240</u>	<u>1 044 079</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Dette (suite)

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets non garantis de premier rang au 30 janvier 2022 et au 31 janvier 2021. La juste valeur des billets non garantis de premier rang est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

	30 janvier 2022		31 janvier 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets à taux fixe				
Billets à taux fixe à 2,443 %	373 809	361 913	-	-
Billets à taux fixe à 1,505 %	300 277	280 650	300 089	300 660
Billets à taux fixe à 1,871 %	373 948	363 675	-	-
Billets à taux fixe à 3,55 %	502 387	512 950	501 716	537 250
Billets à taux fixe à 2,203 %	251 052	251 600	250 856	257 000
Billets à taux fixe à 2,337 %	-	-	525 127	529 725
Billets à taux variable				
Billets à taux variable de série 3	-	-	300 566	300 030
	<u>1 801 473</u>	<u>1 770 788</u>	<u>1 878 354</u>	<u>1 924 665</u>

Billets à taux fixe

Le 18 septembre 2020, la Société a émis les billets à taux fixe à 1,505 % à leur valeur nominale, pour un produit brut total de 300 000 \$, dans le cadre d'un placement privé en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 1,505 % se sont vu attribuer une note BBB, avec une tendance stable, par DBRS Limited. Les billets à taux fixe à 1,505 % portent intérêt au taux annuel de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, à terme échu, le 20 mars et le 20 septembre de chaque année jusqu'à l'échéance, le 20 septembre 2027.

Le 8 juillet 2021, la Société a émis les billets à taux fixe à 1,871 % et les billets à taux fixe à 2,443 % dans le cadre d'un placement privé, en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 1,871 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 375 000 \$ et portent intérêt à un taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels, à terme échu, le 8 janvier et le 8 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, le 8 juillet 2026. Les billets à taux fixe à 2,443 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 375 000 \$ et portent intérêt à un taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels, à terme échu, le 9 janvier et le 9 juillet de chaque année jusqu'à l'échéance, le 9 juillet 2029. Les billets à taux fixe à 1,871 % et les billets à taux fixe à 2,443 % se sont vu attribuer une note de BBB, avec une tendance stable, par DBRS Limited.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Dette (suite)

Convention de crédit

Le 6 juillet 2021, la Société et les prêteurs ont conclu une quatrième convention de modification de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (« la troisième convention de crédit ») notamment pour les raisons suivantes : i) proroger du 27 septembre 2024 au 6 juillet 2026 la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250 000 \$; ii) proroger du 29 septembre 2023 au 5 juillet 2024 la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 200 000 \$; iii) proroger du 29 septembre 2023 au 5 juillet 2024 la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50 000 \$ et iv) proroger du 20 septembre 2021 au 6 juillet 2022 la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300 000 \$.

Aux termes de la troisième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes des facilités engagées, y compris les engagements existants, à 1 500 000 \$.

La troisième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

La facilité de crédit reste cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La troisième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La troisième convention de crédit limite également la capacité de la Société de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 30 janvier 2022 et au 31 janvier 2021, aucun montant n'était en cours aux termes de la troisième convention de crédit. Au 30 janvier 2022, la Société disposait d'une encaisse de 71 058 \$ et d'un montant disponible de 798 730 \$ aux termes de la facilité de crédit, dont une tranche de 89 386 \$ était réservée pour garantir les montants en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Au 30 janvier 2022, des lettres de crédit avaient été émises pour l'achat de stocks totalisant 1 270 \$ (1 105 \$ au 31 janvier 2021) et la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

Emprunts à court terme

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut en aucun temps dépasser 500 000 \$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société.

Au 30 janvier 2022, la valeur comptable des billets de trésorerie américains en cours s'approchait de leur juste valeur, laquelle a été classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Au 30 janvier 2022, le montant en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis s'élevait à 70 000 \$ US (89 386 \$) (aucun montant en cours au 31 janvier 2021).

12 Capitaux propres (déficit)

a) Capital-actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 juillet 2021, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la TSX pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 19 376 824 actions ordinaires, soit 7,5 % du flottant à la clôture des marchés le 30 juin 2021, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2021 au 6 juillet 2022 (l'« offre de rachat de 2021-2022 »).

Le nombre total d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre de rachat de 2021-2022 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédemment en vigueur au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2022 s'est élevé à 18 176 760 actions ordinaires (1 621 708 actions ordinaires rachetées au 31 janvier 2021 aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur) pour une contrepartie en trésorerie totalisant 1 059 918 \$ (87 042 \$ au 31 janvier 2021). Pour l'exercice clos le 30 janvier 2022, le capital-actions de la Société a été réduit de 29 425 \$ (2 437 \$ au 31 janvier 2021) et le reliquat de 1 030 493 \$ (84 605 \$ au 31 janvier 2021) a été porté en augmentation du déficit.

b) Actions ordinaires autorisées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Toutes les actions ordinaires sont émises entièrement libérées et sans valeur nominale. Les variations du capital-actions de la Société pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous se présentent comme suit :

	30 janvier 2022		31 janvier 2021	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$
Solde au début de l'exercice	310 266 429	485 487	310 231 037	448 704
Annulation aux termes de l'offre de rachat	(18 176 760)	(29 425)	(1 621 708)	(2 437)
Exercice d'options sur actions	723 900	23 384	1 657 100	39 220
Solde à la fin de l'exercice	<u>292 813 569</u>	<u>479 446</u>	<u>310 266 429</u>	<u>485 487</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Capitaux propres (déficit) (suite)

c) Surplus d'apport

Rémunération fondée sur des actions

Unités d'actions liées au rendement

Le 30 mars 2021, la Société a adopté son régime d'UAR qui vise à compléter le RILT en vigueur de la Société. Aux termes du régime, l'acquisition des droits sur les UAR sera fonction de la réalisation des critères de rendement établis au moment de l'attribution par le conseil d'administration. La période de rendement couvre les trois exercices commençant le premier jour de l'exercice au cours duquel l'attribution est effectuée, et les UAR sont réglées peu après la date d'acquisition des droits déterminée, après la fin de la période de rendement de trois ans. L'attribution de l'exercice 2022 sera réglée en actions ordinaires achetées sur le marché libre.

Pour l'exercice clos le 30 janvier 2022, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 1 631 \$ pour les UAR.

Les UAR en cours pour l'exercice clos à la date indiquée ci-dessous se présentent comme suit :

	<u>30 janvier 2022</u>
En cours au début de l'exercice	-
Attribuées ¹⁾	103 953
Acquises	-
	<hr/>
En cours à la fin de l'exercice	<u>103 953</u>

¹⁾ L'acquisition des droits va de 0 % à 200 % selon le rendement évalué en fonction de critères à la fin de la période de rendement de trois ans.

Options sur actions

La Société a mis sur pied un régime d'options à l'intention de la direction en vertu duquel ses administrateurs, dirigeants et employés peuvent recevoir des options sur actions. Aux termes de ce régime, le conseil d'administration de la Société établit le nombre d'options sur actions octroyées et leurs caractéristiques. La durée des options sur actions ne peut dépasser 10 ans.

Les options sur actions en cours aux termes du régime sont conditionnelles à la durée du service. Ces options sur actions permettent l'acquisition d'un nombre équivalent d'actions ordinaires. Aucune option sur actions assortie de conditions d'acquisition des droits selon le rendement autres que des conditions de marché n'était en cours. Les options sur actions s'acquièrent sur cinq ans à raison de 20 % par année à l'anniversaire de leur date d'octroi.

Pour l'exercice clos le 30 janvier 2022, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 6 986 \$ pour les options sur actions (6 240 \$ au 31 janvier 2021).

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Capitaux propres (déficit) (suite)

Les options sur actions en cours et pouvant être exercées pour les exercices clos aux dates indiquées ci-dessous se présentent comme suit :

	30 janvier 2022		31 janvier 2021	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	4 229 500	33,81	5 083 700	26,99
Octroyées	396 000	56,50	823 000	47,44
Exercées	(723 900)	26,47	(1 657 100)	19,55
Annulées	(82 500)	46,65	(20 100)	41,72
En cours à la fin de l'exercice	3 819 100	37,28	4 229 500	33,81
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	2 174 000	29,56	2 159 100	25,12

Des informations concernant les options sur actions en cours et pouvant être exercées au 30 janvier 2022 sont présentées ci-après :

Fourchette de prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions pouvant être exercées		
	Durée résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
12,02 \$ - 13,67 \$	14	59 600	12,02	14	59 600	12,02
13,68 \$ - 18,72 \$	26	683 600	14,80	26	683 600	14,80
18,73 \$ - 23,68 \$	38	212 500	23,68	38	212 500	23,68
23,69 \$ - 30,20 \$	50	318 000	30,20	50	318 000	30,20
30,21 \$ - 37,36 \$	62	463 200	37,36	62	333 600	37,36
37,37 \$ - 56,50 \$	93	2 082 200	47,84	84	566 700	46,49
	70	3 819 100	37,28	51	2 174 000	29,56

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Capitaux propres (déficit) (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions octroyées au cours des exercices clos aux dates indiquées ci-après a été estimée à la date d'octroi selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
Prix d'exercice par action	56,50 \$	47,44 \$
Rendement des dividendes	0,4 %	0,4 %
Taux d'intérêt sans risque	1,1 %	0,5 %
Durée prévue	6,1 ans	6,2 ans
Volatilité attendue	26,8 %	27,7 %
Juste valeur moyenne pondérée des options sur actions estimée à la date d'octroi	15,30 \$	12,53 \$

La durée prévue est estimée selon la moyenne de la période d'acquisition et de la durée contractuelle des options sur actions. La volatilité attendue est établie d'après l'observation hebdomadaire du cours des actions de la Société.

d) Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se compose des pertes latentes sur les instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture, déduction faite des ajustements de reclassement et de l'impôt sur le résultat.

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat global au début de l'exercice	(29 177)	4 102
Variation nette de la juste valeur des contrats de change à terme faisant l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée	(294)	(27 750)
Profits (pertes) réalisés sur instruments financiers	723	(460)
Dotations à l'amortissement des profits nets sur la fixation du taux des obligations et sur les contrats à terme sur obligations	(435)	(354)
Écarts de conversion	614	(8 061)
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(1 217)	(3 588)
Charge (produit) d'impôt applicable	(461)	7 593
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite du produit d'impôt	(1 070)	(32 620)
Transfert vers les stocks de pertes (profits) réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	39 954	(901)
Charge (produit) d'impôt applicable	(10 032)	242
Cumul des autres éléments du résultat global à la clôture de l'exercice	(325)	(29 177)

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Capitaux propres (déficit) (suite)

e) Dividendes

Le tableau ci-dessous présente le montant des dividendes comptabilisés comme des distributions aux porteurs d'actions ordinaires dans l'état consolidé des variations des capitaux propres (du déficit) de chaque trimestre des exercices clos le 30 janvier 2022 et le 31 janvier 2021.

Trimestre clos	le 2 mai 2021	le 1 ^{er} août 2021	le 31 octobre 2021	le 30 janvier 2022
Dividende déclaré	15 501 \$	15 311 \$	15 069 \$	14 891 \$
Dividende par action ordinaire	0,050 \$	0,050 \$	0,050 \$	0,050 \$
Date de déclaration	30 mars 2021	8 juin 2021	8 septembre 2021	7 décembre 2021
Date de versement	7 mai 2021	6 août 2021	5 novembre 2021	4 février 2022

Trimestre clos	le 3 mai 2020	le 2 août 2020	le 1 ^{er} novembre 2020	le 31 janvier 2021
Dividende déclaré	13 659 \$	13 683 \$	13 691 \$	14 583 \$
Dividende par action ordinaire	0,044 \$	0,044 \$	0,044 \$	0,047 \$
Date de déclaration	31 mars 2020	9 juin 2020	1 ^{er} septembre 2020	8 décembre 2020
Date de versement	8 mai 2020	7 août 2020	6 novembre 2020	5 février 2021

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Impôt sur le résultat

L'incidence fiscale définitive de certaines transactions et de certains calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations de l'impôt additionnel à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

a) Impôt différé

Les actifs et les passifs d'impôt différé se présentent comme suit :

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
À recouvrer dans plus de 12 mois	456 849	419 277
À recouvrer dans 12 mois ou moins	6 822	11 754
Passifs d'impôt différé		
À régler dans plus de 12 mois	(610 221)	(550 774)
À régler dans 12 mois ou moins	(5 351)	(2 136)
	<u>(151 901)</u>	<u>(121 879)</u>

La variation brute du passif d'impôt différé se présente comme suit :

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Passif d'impôt différé au début de l'exercice	(121 879)	(113 863)
Montant imputé à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(19 529)	(15 843)
Produit (charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global	(10 493)	7 827
Passif d'impôt différé à la fin de l'exercice	<u>(151 901)</u>	<u>(121 879)</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Impôt sur le résultat (suite)

Les variations importantes des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte tenu de la compensation des soldes relevant de la même administration fiscale, se présentent comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles et goodwill	Instruments financiers dérivés	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 2 février 2020	(400 513)	(121 291)	(1 045)	(522 849)
Montant imputé à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(25 681)	(3 288)	(378)	(29 347)
Montant crédité aux autres éléments du résultat global	-	-	1 423	1 423
Au 31 janvier 2021	(426 194)	(124 579)	-	(550 773)
Montant crédité (imputé) à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(56 102)	(3 358)	869	(58 591)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global	-	-	(6 220)	(6 220)
Au 30 janvier 2022	(482 296)	(127 937)	(5 351)	(615 584)

Les variations importantes des actifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte tenu de la compensation des soldes relevant de la même administration fiscale, se présentent comme suit :

	Réserves non déductibles	Obligations locatives	Instruments financiers dérivés	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 2 février 2020	7 601	401 385	-	408 986
Montant crédité (imputé) à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	(2 140)	17 774	4 274	19 908
Au 31 janvier 2021	5 461	419 159	4 274	428 894
Montant crédité à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	1 361	37 702	-	39 063
Montant imputé aux autres éléments du résultat global	-	-	(4 274)	(4 274)
Au 30 janvier 2022	6 822	456 861	-	463 683

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Impôt sur le résultat (suite)

b) Impôt sur le résultat

	30 janvier 2022 \$	31 janvier 2021 \$
Charge d'impôt exigible à l'égard de l'exercice considéré	210 703	185 163
Charge d'impôt différé liée à la naissance et à la résorption de différences temporaires	19 529	15 843
Impôt sur le résultat	230 232	201 006

L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société est différent du montant théorique qui aurait été obtenu si le calcul avait été effectué en fonction du taux d'imposition moyen pondéré applicable au résultat des entités consolidées, comme le présente le tableau suivant :

	30 janvier 2022 \$	31 janvier 2021 \$
Résultat avant impôt	893 401	765 354
Impôt calculé aux taux d'imposition nationaux applicables au résultat au Canada et dans les provinces canadiennes	236 506	203 309
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différences permanentes	(6 888)	(3 541)
Règlement des avis de cotisation de l'exercice précédent	604	(160)
Autres	10	1 398
Charge d'impôt	230 232	201 006

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée repose sur la meilleure estimation que fait la direction du taux moyen pondéré d'imposition du résultat annuel attendu pour l'exercice complet. Le taux d'imposition prévu par la loi était de 26,5 % pour l'exercice clos le 30 janvier 2022 (26,6 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2021). Le taux d'imposition effectif de la Société était de 25,8 % pour l'exercice clos le 30 janvier 2022 (26,3 % pour l'exercice clos le 31 janvier 2021).

Au cours de l'exercice clos le 2 février 2020, la Société a acquis 50,1 % des actions émises et en circulation de Dollarcity. Le montant total des différences temporaires imposables associées à cette participation dans une entreprise commune, dont les passifs d'impôt différé connexes n'étaient pas comptabilisés au 30 janvier 2022, s'élève à 59 594 \$. Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre des différences temporaires associées à cette participation dans une entreprise commune puisque la Société contrôle conjointement le moment où ces différences se résorberont et puisqu'il n'est pas probable qu'elles se résorbent dans un avenir prévisible.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers

Exposition au risque et gestion connexe

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur et aux flux de trésorerie), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion des risques de la Société met l'accent sur le caractère imprévisible du marché des capitaux et vise à réduire au minimum ses incidences défavorables éventuelles sur la performance financière de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques.

La gestion du risque est exécutée par le service des finances dans le cadre de pratiques approuvées par le conseil d'administration de la Société. Le service des finances identifie, évalue et couvre les risques financiers selon les besoins de la Société. Le conseil d'administration établit un cadre de référence pour la gestion globale du risque qui touche à de nombreux secteurs de risque, notamment, sans s'y limiter, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

a) Catégories d'évaluation

Les actifs et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui déterminent leur base d'évaluation et, pour les éléments évalués à la juste valeur, qui indiquent si les variations de la juste valeur sont inscrites à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Ces catégories sont, pour les actifs, l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net et du résultat global et, pour les passifs, l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs pour chacune de ces catégories au :

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Actifs		
Coût amorti		
Trésorerie	71 058	439 144
Créances	26 260	20 546
Total au coût amorti	<u>97 318</u>	<u>459 690</u>
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments financiers dérivés	16 277	782
Passifs		
Coût amorti		
Dettes d'exploitation et charges à payer ¹⁾	237 991	213 883
Emprunts à court terme	89 386	-
Dividendes à verser	14 891	14 583
Obligations locatives	1 727 428	1 583 662
Dettes à long terme	1 796 914	1 876 900
Total du coût amorti	<u>3 866 610</u>	<u>3 689 028</u>
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments financiers dérivés	3 435	25 821

¹⁾ Compte non tenu des dettes d'exploitation non contractuelles.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

Évaluations de la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers est présentée à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur ou au coût amorti selon les méthodes comptables appliquées par la Société. Les actifs et passifs financiers courants, qui incluent la trésorerie, les créances, les dettes d'exploitation et charges à payer, les emprunts à court terme et les dividendes à verser, se rapprochent de leur juste valeur compte tenu de leur échéance immédiate ou à court terme.

La hiérarchie des justes valeurs selon laquelle la Société évalue ses instruments financiers comporte les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (tels que les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées de prix);

Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

b) Dérivés

Les contrats de change à terme, les colliers à coût nul et les swaps de taux d'intérêt sont désignés comme instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

La Société dispose d'une convention-cadre de compensation pour la très grande majorité des dérivés, mais aucun montant n'avait été compensé au 30 janvier 2022 ou au 31 janvier 2021.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

Le sommaire qui suit présente la valeur nominale contractuelle, le taux contractuel moyen pondéré, le poste de l'état de la situation financière et la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés au 30 janvier 2022 et au 31 janvier 2021.

	Valeur nominale contractuelle	Taux contractuel moyen pondéré	État de la situation financière	Juste valeur – Actif (passif)	Nature de la relation de couverture
	\$ US/\$ CA	\$ US/\$ CA	Poste	Autres données observables importantes (niveau 2)	Récurrente
	\$			\$	
Au 30 janvier 2022					
Instruments de couverture des achats de marchandises prévus en dollars américains					
Contrats de change à terme en dollars américains	525 000	1,25	Actifs courants	14 544	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	10 000	1,25	Actifs non courants	290	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	50 000	1,29	Passifs courants	(506)	Couverture de flux de trésorerie
Colliers à coût nul en dollars américains	40 000	1,22 ¹⁾ – 1,29 ²⁾	Actifs courants	450	Couverture de flux de trésorerie
Colliers à coût nul en dollars américains	5 000	1,25 ¹⁾ – 1,32 ²⁾	Passifs courants	(2)	Couverture de flux de trésorerie
	<u>630 000</u>			<u>14 776</u>	
Instruments de couverture du programme de billets de trésorerie aux États-Unis					
Contrats de change à terme en dollars américains	70 000	1,26	Actifs courants	993	Couverture de flux de trésorerie
	<u>70 000</u>			<u>993</u>	
Instruments de couverture des billets taux fixe - taux variable					
Swaps de taux d'intérêt	200 000	CDOR ³⁾ + 2,73 %	Passifs courants	(2 927)	Couverture de la juste valeur
	<u>200 000</u>			<u>(2 927)</u>	
Total	<u>900 000</u>			<u>12 842</u>	
Au 31 janvier 2021					
Instruments de couverture des achats de marchandises prévus en dollars américains					
Contrats de change à terme en dollars américains	30 000	1,26	Actifs courants	420	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	20 000	1,26	Actifs non courants	314	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	535 000	1,33	Passifs courants	(25 784)	Couverture de flux de trésorerie
Colliers à coût nul en dollars américains	9 000	1,24 ¹⁾ – 1,32 ²⁾	Passifs courants	(37)	Couverture de flux de trésorerie
Colliers à coût nul en dollars américains	24 000	1,25 ¹⁾ – 1,30 ²⁾	Actifs courants	48	Couverture de flux de trésorerie
	<u>618 000</u>			<u>(25 039)</u>	

¹⁾ Prix d'exercice des options de vente

²⁾ Prix d'exercice des options d'achat

³⁾ CDOR à 3 mois

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

Les contrats de change à terme sont libellés dans la même devise que celle dans laquelle sont libellés les achats de stocks futurs hautement probables; par conséquent, le ratio de couverture est de 1:1.

Pour l'exercice clos le 30 janvier 2022, des pertes liées à la juste valeur cumulées de 43 387 \$ (profits liés à la juste valeur cumulés de 10 401 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2021) sur des contrats de change à terme en dollars américains et des colliers à coût nul en dollars américains comptabilisées dans la valeur comptable des stocks ont été reclassées hors des stocks et comptabilisées dans le coût des produits vendus à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Inefficacité de la couverture

La Société documente officiellement les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent les opérations de couverture.

L'efficacité de la couverture est déterminée dès l'origine de la relation de couverture et par des évaluations prospectives périodiques de l'efficacité pour s'assurer qu'il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture.

En ce qui concerne les couvertures d'achats en devises et les couvertures d'emprunts en dollars américains, la Société ou ses filiales concluent des relations de couverture lorsque les principales conditions de l'instrument de couverture correspondent exactement aux conditions de l'élément couvert. La Société effectue par conséquent une évaluation qualitative de l'efficacité.

En ce qui concerne les couvertures d'achats en devises, l'inefficacité peut survenir si le moment de la transaction prévue change par rapport à l'estimation initiale ou si le risque de crédit de la Société ou de la contrepartie change. Dans le cas des couvertures d'emprunts en dollars américains, l'inefficacité peut survenir si les conditions de l'instrument de couverture sont différentes de celles de l'élément couvert.

Pour les exercices clos le 30 janvier 2022 et le 31 janvier 2021, aucune inefficacité n'a été comptabilisée.

c) Risque de marché

i. Risque de change

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société. Comme les entrées de trésorerie sont principalement libellées en dollars canadiens, la Société est exposée aux fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain lorsqu'elle paie en dollars américains des dépenses relatives à des marchandises et lorsqu'elle comptabilise sa quote-part du résultat net de Dollarcity.

Des contrats de change à terme et des colliers à coût nul sont conclus en vue de gérer le risque de fluctuations des devises associé aux achats prévus en dollars américains de marchandises vendues dans les magasins ainsi que la couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Ces contrats sont achetés à des fins de couverture des flux de trésorerie dans le cadre du processus de gestion des risques de la Société et sont désignés comme instruments de couverture des achats futurs de marchandises hautement probables et des billets de trésorerie américains (l'« élément couvert »). Selon la politique de la Société, les principales conditions des contrats à terme et des colliers à coût nul doivent correspondre aux éléments couverts.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

À chaque date de clôture, la Société évalue l'efficacité des couvertures de flux de trésorerie afin de s'assurer que la relation de couverture entre l'instrument de couverture et l'élément couvert demeure hautement efficace.

Les contrats de change à terme et les colliers à coût nul sont désignés comme instruments de couverture et comptabilisés à la juste valeur déterminée selon les cours du marché et d'autres données observables. La Société désigne ses contrats de change à terme et ses colliers à coût nul comme couvertures de la variabilité des flux de trésorerie futurs hautement probables attribuables à une transaction prévue (couvertures de flux de trésorerie) ou comme couvertures d'emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (couvertures de juste valeur). La juste valeur de ces contrats est calculée à l'aide des taux de change à terme à la date de l'évaluation, la valeur résultante étant ramenée à la valeur actualisée, ou à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

Pour l'exercice clos le 30 janvier 2022, des pertes liées à la juste valeur cumulées de 39 954 \$ (profits liés à la juste valeur cumulés de 901 \$ au 31 janvier 2021) sur des contrats de change à terme et des colliers à coût nul ont été reclassées depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers la valeur comptable des stocks.

Les profits ou pertes liés à la juste valeur cumulés sont comptabilisés dans les stocks avant d'être reclassés dans le coût des produits vendus. Par conséquent, les ajustements sont effectués au titre des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. La variation de la juste valeur aux fins du calcul de l'inefficacité de la couverture s'établit comme suit :

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Élément couvert		
Couverture de flux de trésorerie sur les contrats de change à terme et les colliers à coût nul	39 811	(28 651)

Au 30 janvier 2022 et au 31 janvier 2021, une variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les comptes monétaires en dollars américains, toute autre variable demeurant constante, aurait eu une incidence respective favorable ou défavorable d'environ 328 \$ et 594 \$ sur le résultat net.

ii. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société découle de sa dette à long terme et de ses emprunts à court terme. La dette à long terme et les emprunts à court terme portant intérêt à des taux variables exposent les flux de trésorerie de la Société au risque de taux d'intérêt. La dette à long terme portant intérêt à des taux fixes expose la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur.

Sur une base trimestrielle, la Société analyse son exposition au risque de taux d'intérêt. Elle simule différents scénarios, tenant compte des refinancements, du renouvellement des positions actuelles, d'autres sources de financement et des couvertures. En se fondant sur ces scénarios, la Société calcule l'incidence sur le résultat de variations données des taux d'intérêt. À l'occasion, la Société utilise des emprunts à taux variable pour financer une partie de ses activités d'exploitation et de ses dépenses d'investissement. Ces obligations exposent la Société au risque de variation de ses versements d'intérêt par suite de fluctuations des taux d'intérêt. Au 30 janvier 2022, la totalité (84 % au 31 janvier 2021) des emprunts à court terme et de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe et aucun (16 % au 31 janvier 2021), à taux variable.

14 Instruments financiers (suite)

La Société a également recours à des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque associé à la variation de la juste valeur des billets à taux fixe à 3,55 % émis et échéant le 6 novembre 2023 par suite des fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme couvertures de la juste valeur. Aux termes de ces swaps de taux d'intérêt, la Société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie des intérêts à un taux variable sur un montant notionnel. Ces dérivés sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière.

Des contrats à terme sur obligations ont également été utilisés au cours du premier semestre de l'exercice 2022, avant l'émission des billets à taux fixe à 1,871 % et des billets à taux fixe à 2,443 % comme couvertures des taux d'intérêt de ces derniers. Au moment de la fixation du prix des billets à taux fixe à 1,871 % et des billets à taux fixe à 2,443 % le 23 juin 2021, ces contrats à terme sur obligations ont été réglés et n'étaient plus en cours au 30 janvier 2022. Ces dérivés ont été désignés comme des instruments de couverture et ont été comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Les profits liés à la partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global puis sont reclassés en résultat net au cours de la période où les paiements d'intérêts couverts sont comptabilisés en résultat net. Le risque couvert s'entend de la variabilité des flux de trésorerie liés au taux d'intérêt nominal payé sur les titres de créance à émettre qui découle des fluctuations du taux de référence en dollars canadiens. Le taux de référence en dollars canadiens s'entend du rendement interpolé de la courbe des taux des obligations du gouvernement du Canada pour une échéance correspondant au titre de créance prévu. Les flux de trésorerie liés à l'écart de crédit prévu des obligations par rapport au taux de référence en dollars canadiens n'ont pas été désignés comme faisant partie de la relation de couverture.

Une analyse par date d'échéance est fournie à la note 14 e).

Au 30 janvier 2022, une variation de 100 points de base du taux CDOR de 3 mois, toute autre variable demeurant constante, aurait eu une incidence favorable ou défavorable d'environ 1 470 \$ sur le résultat net (incidence de 2 202 \$ au 31 janvier 2021).

d) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que survienne une perte imprévue lorsqu'une tierce partie manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit comprennent la trésorerie, les créances et les contrats dérivés.

La Société compense le risque de crédit en déposant sa trésorerie auprès de grandes institutions financières auxquelles les agences de notation reconnues mondialement ont attribué une notation élevée.

La Société est exposée au risque de crédit sur les montants à recevoir des propriétaires au titre des allocations du propriétaire et les créances d'exploitation auprès de tiers. Pour atténuer ce risque, la Société surveille le risque de crédit et peut retenir des paiements de compensation jusqu'à ce que ces montants soient entièrement reçus. Les autres créances d'exploitation importantes sont garanties par des lettres de crédit auxquelles il est possible de faire appel si la contrepartie est en situation de défaut des modalités de l'entente.

14 Instruments financiers (suite)

Aux fins du test de dépréciation des actifs financiers, la Société applique l'approche simplifiée prévue par IFRS 9 pour évaluer les pertes de crédit attendues, selon laquelle une correction de la valeur pour pertes attendues sur la durée de vie est comptabilisée pour toutes les créances d'exploitation. Au 30 janvier 2022, une tranche importante des créances était garantie par des lettres de crédit. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues comptabilisée au titre des créances n'était pas importante au 30 janvier 2022 et au 31 janvier 2021.

La Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec de grandes institutions financières pour l'achat de ses contrats à terme et de ses colliers à coût nul en dollars américains ainsi que de ses swaps de taux d'intérêt, comme il est indiqué ci-dessus, et a conclu des conventions-cadres de compensation pour la majeure partie de ces contrats dérivés.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Pour atténuer le risque de liquidité, la Société assure un suivi constant de sa dette, qui est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc.

La Société a pour objectif de conserver suffisamment de liquidités pour régler ses passifs financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance et de continuer de respecter les clauses restrictives de nature financière et non financière de la convention de crédit et des actes de fiducie régissant les billets non garantis de premier rang. La Société gère le risque de liquidité par différents moyens, dont l'examen de ses soldes de trésorerie et des flux de trésorerie prévus tirés des activités d'exploitation et affectés aux dépenses d'investissement.

Au 30 janvier 2022, la Société avait des billets non garantis de premier rang en cours d'un montant en capital total de 1 800 000 \$ (1 875 000 \$ au 31 janvier 2021), et elle disposait de crédit autorisé et disponible de 798 730 \$ (798 895 \$ au 31 janvier 2021) aux termes de la facilité de crédit (se reporter à la note 11), dont une tranche de 89 386 \$ était réservée pour garantir les montants en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

La direction estime qu'au 30 janvier 2022 et au 31 janvier 2021, la durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette engagée de la Société, soit les billets non garantis de premier rang, les emprunts sur la facilité de crédit et les billets de trésorerie américains, était de 3,8 ans et de 2,2 ans, respectivement.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 30 janvier 2022. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

(en milliers de dollars)	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes d'exploitation et charges à payer	237 991	-	-	-	237 991
Dividendes à verser	14 891	-	-	-	14 891
Obligations locatives ¹⁾	78 253	166 907	854 611	865 552	1 965 323
Remboursement de capital sur :					
les billets à taux fixe à 2,443 %	-	-	-	375 000	375 000
les billets à taux fixe à 1,505 %	-	-	-	300 000	300 000
les billets à taux fixe à 1,871 %	-	-	375 000	-	375 000
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	-	500 000	-	500 000
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	250 000	-	-	250 000
les billets de trésorerie américains	89 386	-	-	-	89 386
Versements d'intérêts sur :					
les billets à taux fixe à 2,443 %	-	9 161	36 645	22 903	68 709
les billets à taux fixe à 1,505 %	2 258	2 258	18 060	4 514	27 090
les billets à taux fixe à 1,871 %	-	7 016	24 557	-	31 573
les billets à taux fixe à 3,55 %	-	17 750	17 750	-	35 500
les billets à taux fixe à 2,203 %	-	5 507	-	-	5 507
	<u>422 779</u>	<u>458 599</u>	<u>1 826 623</u>	<u>1 567 969</u>	<u>4 275 970</u>

¹⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

f) Gestion du capital

La structure du capital de la Société est composée d'actions ordinaires, de billets non garantis de premier rang, de la facilité de crédit, des billets de trésorerie américains, d'options sur actions et d'UAR, des capitaux propres (du déficit) et du cumul des autres éléments du résultat global. La Société gère sa structure du capital et apporte des changements selon la conjoncture économique et les conditions touchant ses actifs.

La Société surveille son capital à l'aide de nombreuses mesures financières, notamment le ratio d'endettement, soit le total de la dette ajusté (la somme i) du total de la dette à long terme et ii) du total des obligations locatives), divisé par le BAIIA consolidé (le résultat avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements).

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Instruments financiers (suite)

La gestion du capital de la Société vise les objectifs suivants :

- conserver une base de capital suffisamment élevée pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et soutenir le développement futur de la Société;
- maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital à un risque acceptable et qui protège la capacité de la Société d'honorer ses obligations financières;
- procurer des liquidités suffisantes pour soutenir la stratégie de croissance.

Dans le cadre de la gestion de la structure de son capital, la Société surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement sont pourvus au moyen des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation, des dépôts bancaires disponibles et, au besoin, d'emprunts bancaires et des billets de trésorerie américains. La gestion de la structure du capital peut exiger des ajustements pour appuyer la stratégie globale de l'entreprise ou pour l'adapter à l'évolution de la conjoncture économique et du risque. Aux fins du maintien ou de l'ajustement de la structure de son capital, la Société peut : émettre des actions ou contracter de nouveaux emprunts; réduire le montant de la dette existante; racheter des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités; et ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires.

La Société doit respecter des clauses restrictives de nature financière aux termes de la convention de crédit et des actes de fiducie régissant les billets non garantis de premier rang, qui font l'objet d'un calcul trimestriel. Ces clauses restrictives comprennent un ratio d'endettement et un ratio de couverture des intérêts. En date du 30 janvier 2022, la Société respectait toutes ces clauses restrictives.

15 Résultat par action ordinaire

a) De base

Le résultat de base par action ordinaire est obtenu en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	<u>30 janvier 2022</u>	<u>31 janvier 2021</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	663 169 \$	564 348 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (<i>en milliers</i>)	302 963	310 738
Résultat net de base par action ordinaire	<u>2,19 \$</u>	<u>1,82 \$</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Résultat par action ordinaire (suite)

b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte d'une conversion présumée de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. La Société calcule, pour les options sur actions, sa seule catégorie d'actions ordinaires potentiellement dilutives, le nombre d'actions qui pourraient avoir été acquises à la juste valeur (déterminée comme le cours annuel moyen du marché pour les actions de la Société) compte tenu du prix d'exercice des options sur actions en cours. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options sur actions avaient été exercées, majoré de la charge de rémunération non comptabilisée, le cas échéant.

	<u>30 janvier 2022</u>	<u>31 janvier 2021</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action ordinaire	663 169 \$	564 348 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (<i>en milliers</i>)	302 963	310 738
Nombre présumé d'options sur actions exercées (<i>en milliers</i>)	1 453	1 717
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action ordinaire (<i>en milliers</i>)	304 416	312 455
Résultat net dilué par action ordinaire	<u>2,18 \$</u>	<u>1,81 \$</u>

Au 30 janvier 2022, 453 000 options sur actions avaient un effet antidilutif, car le cours moyen des actions sous-jacentes était inférieur à la somme du prix d'exercice de ces options sur actions et de la rémunération fondée sur des actions non acquise s'y rapportant selon la méthode du rachat d'actions (1 342 600 au 31 janvier 2021).

16 Transactions entre parties liées

a) Famille Rossy

Au 30 janvier 2022, le solde des obligations locatives à payer à des entités sous le contrôle de la famille Rossy s'élevait à 34 730 \$ (44 110 \$ au 31 janvier 2021).

Les frais de location facturés par des entités sous le contrôle de la famille Rossy et dont ne tiennent pas compte les obligations locatives ont totalisé 6 281 \$ pour l'exercice clos le 30 janvier 2022 (6 370 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2021).

Ces transactions ont été évaluées au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie aux conditions du marché.

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 Transactions entre parties liées (suite)

b) Dollarcity

En 2013, Dollarama International, filiale entièrement détenue par la Société, a conclu une convention de licence et de services avec Dollarcity, laquelle est arrivée à échéance le 4 février 2022. Au 30 janvier 2022, la créance à recevoir de Dollarcity pour les produits vendus, les actifs sous licence et les services fournis aux termes de la convention de licence et de services totalisait 15 965 \$ (14 752 \$ au 31 janvier 2021), et ce montant est garanti en partie par une lettre de crédit jusqu'à concurrence de 10 000 \$ US (12 770 \$) (10 000 \$ US (12 777 \$) au 31 janvier 2021). Pour l'exercice clos le 30 janvier 2022, les produits vendus à Dollarcity expédiés directement à partir des entrepôts de la Société se sont établis à 36 644 \$ (16 846 \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 2021).

Aux termes de la convention entre actionnaires datée du 14 août 2019, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de Dollarcity qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Ce droit peut être exercé dans le cours normal des activités à compter du 1^{er} octobre 2022, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariats obligatoires et de périodes de blocage, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait aussi être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity.

L'information financière ci-dessous représente la quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net et des autres éléments du résultat global de Dollarcity pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, qui correspondent aux dates de fin d'exercice de Dollarcity.

	30 janvier 2022 \$	31 janvier 2021 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Résultat net	33 184	19 654
Autres éléments du résultat global	(1 217)	(3 588)
Résultat global	<u>31 967</u>	<u>16 066</u>

c) Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La Société considère que les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration, le chef de la direction et les membres de la haute direction qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. La rémunération et les paiements fondés sur des actions versés aux principaux dirigeants pour les exercices clos aux dates indiquées ci-après s'établissent comme suit :

	30 janvier 2022 \$	31 janvier 2021 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Avantages à court terme	8 159	6 703
Régime de retraite à cotisations définies	88	60
Paiements fondés sur des actions	6 513	4 741
	<u>14 760</u>	<u>11 504</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 Transactions entre parties liées (suite)

Aux termes de leur contrat de travail respectif et dans l'hypothèse où un congédiement sans motif sérieux ou un congédiement déguisé se serait produit le 30 janvier 2022, les membres de la haute direction visés auraient eu le droit de recevoir d'éventuels paiements supplémentaires représentant environ 11 145 \$. Dans l'éventualité d'un congédiement sans motif sérieux ou d'un congédiement déguisé, le membre de la haute direction visé peut exercer les options dont il a déjà acquis les droits à la date du congédiement i) dans les 30 jours qui suivent la date du congédiement ou ii) à l'expiration d'un délai de dix (10) ans après la date de l'attribution, si ce délai est plus court. Dans l'hypothèse où le congédiement aurait eu lieu le 28 janvier 2022, dernier jour ouvrable de l'exercice clos le 30 janvier 2022, les membres de la haute direction visés, pris collectivement, auraient eu le droit de recevoir à l'exercice de leurs options des sommes s'élevant à 54 730 \$.

17 Charges, classées par nature, prises en compte à l'état consolidé du résultat net et du résultat global

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Coût des produits vendus		
Coût des marchandises vendues, main-d'œuvre, transport et autres coûts	2 281 794	2 117 533
Frais d'occupation	146 742	143 715
Total du coût des produits vendus	<u>2 428 536</u>	<u>2 261 248</u>
Dotations aux amortissements		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation ¹⁾	277 495	250 660
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	<u>20 465</u>	<u>18 973</u>
Total de la dotation aux amortissements	<u>297 960</u>	<u>269 633</u>
¹⁾ Comprend la dotation à l'amortissement liée aux entrepôts et au centre de distribution totalisant 12 175 \$ (11 630 \$ au 31 janvier 2021).		
Avantages du personnel		
Salaires	501 953	508 686
Rémunération fondée sur des actions	8 617	6 240
Régime de retraite à cotisations définies	<u>7 679</u>	<u>6 495</u>
Total de la charge au titre des avantages du personnel	<u>518 249</u>	<u>521 421</u>
Coûts de financement		
Frais bancaires et charge d'intérêts sur la dette et les obligations locatives	88 900	92 973
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	<u>2 316</u>	<u>2 673</u>
Total des coûts de financement	<u>91 216</u>	<u>95 646</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 Information sur le tableau des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Le tableau qui suit présente les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les exercices clos aux dates indiquées ci-après :

	30 janvier 2022	31 janvier 2021
	\$	\$
Créances	(5 699)	14 061
Charges payées d'avance	(3 586)	386
Impôt sur le résultat payé d'avance	-	1 777
Stocks	39 729	(7 164)
Dettes d'exploitation et charges à payer	30 105	33 727
Impôt sur le résultat à payer	49 545	12 744
	<u>110 094</u>	<u>55 531</u>
Impôt sur le résultat payé en trésorerie	161 310	170 207
Intérêts payés en trésorerie	91 811	93 877
Intérêts reçus en trésorerie	4 681	4 158

La trésorerie versée et reçue pour l'impôt sur le résultat et les intérêts consiste en des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

b) Activités de financement

Les variations des obligations découlant des activités de financement s'établissent comme suit :

	30 janvier 2022			31 janvier 2021	
	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives	Dettes à long terme	Obligations locatives
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	-	1 876 900	1 583 662	1 876 783	1 514 748
Variations sans effet sur la trésorerie :					
Dotations à l'amortissement des frais d'émission de titres de créance	-	2 316	-	2 673	-
Coûts de financement des emprunts à court terme et de la dette à long terme	-	(201)	-	(356)	-
Autres	1 005	(2 927)	-	-	-
Augmentation nette des obligations locatives	-	-	327 051	-	232 718
Variations ayant un effet sur la trésorerie :					
Remboursement net sur la dette à long terme	-	(75 000)	-	-	-
Paiement des frais d'émission de titres de créance	-	(4 174)	-	(2 200)	-
Produit net des emprunts à court terme	88 381	-	-	-	-
Paiement au titre des obligations locatives, montant net	-	-	(183 285)	-	(163 804)
Solde à la fin de l'exercice	<u>89 386</u>	<u>1 796 914</u>	<u>1 727 428</u>	<u>1 876 900</u>	<u>1 583 662</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

30 janvier 2022 et 31 janvier 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 Événement postérieur à la date de clôture

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 30 mars 2022, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une hausse de 10,0 % du dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires, le faisant passer de 0,0503 \$ à 0,0553 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 6 mai 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 avril 2022. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.